

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3168**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Réseaux et télécommunications option web développeur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Picardie Jules Verne - Amiens Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Picardie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le développeur web est associé à la phase de réflexion technique sur la conception et la mise en œuvre du site internet animée par le chef de projet.

Employant principalement les outils informatiques 'libres', il élabore des programmes pour créer un site à partir du cahier des charges.

Veillant à rendre le site dynamique, il constitue son arborescence, programme des menus, un moteur de recherche, réalise des applications spécifiques...

Il développe également l'interface du système d'information basé sur le web et propose notamment l'accès à des bases de données.

Participant aussi à l'ergonomie et au design du site, il assemble différents types de données (textes, images, sons, animations...). Il conseille les infographistes sur le format ou la taille des fichiers ainsi que sur les modalités de compression.

Il s'occupe également de la maintenance technique du site internet et des services associés (serveur DNS, messagerie électronique...). Il analyse la navigation des internautes à l'aide de divers utilitaires et contribue à l'amélioration constante des performances du site (nombres de transactions, temps de réponse...).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille principalement dans les petites entreprises (webagencies, SSII, sociétés de développement logiciel...), les grosses sociétés (banques, sociétés de télécommunications) et les entreprises de logistique développant des interfaces pour les ERP (progiciels de gestion intégrée).

Il exerce le métier de technicien supérieur systèmes d'information, d'analyste réalisateur, de développeur, d'informaticien d'application ou d'administrateur de site web.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Unix-serveurs : systèmes de fichiers, droit, possession, script shell ; réseau (IP, routage, protocole TCP, utilitaires réseaux) ; expressions régulières (commandes grep, sed) ; installation et administration de serveur Bind (DNS), Apache (http), Postfix (e-mail)

- Gestion de projet et développement côté client : élaboration de cahier des charges (en rapport avec les projets intranet/extranet) ; mise en place de planning ; publication de document JavaScript, CSS, XML

- Système d'information : installation et administration de MySQL ; concepts de base (MCD, langage SQL) ; gestion des transactions PostgreSQL ; principe de communication client-serveur (POST, GET) ; les principes de base (formulaire, publication dynamique) en PHP ; les classes en PHP, utilisation des packages PEAR ; transformation XSL

- Tomcat : XML et Java ; principes de base du langage Java ; servlet, JSP, tags, serveurs, applet ; xslt, fo

- Animation, anglais, sport : animation flash Actionscript ; SVG

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.u-picardie.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :